

**Compte rendu de l'assemblée générale
De la cantine de Beaurepaire-Saillehard
Pour l'année 2010-2011**

Réunion du 29/06/2010

Personnes présentes à la réunion

Mme CHAMPION Laetitia: Mr CHAMPION Matthieu
Mme LOERSCH Cindy
Mme PERRIN Sabrina
Mr GAUTHIER Philippe
Mme GAY Florence
Mme FIDENCY Pascale
Mme RAISON Valérie
Mme BARBERET Delphine
Mr MOINE Ludovic
Mme AUGER Coralie: Mr F AUVEY Olivier
Mme CAGNE Adeline
Mme LACROIX Nadine
Mme CHABERT Sandrine
Mme BICHON Muriel
Mme CHEVALLIER Martine (Maire de Beaurepaire)
Mme LUCCHESINI Elisabeth (Directrice de l'école de Saillenard)
Mr GUILLEMENEY Jean-Marie (directeur de l'école de Beaurepaire-en-Bresse)
Mme CATANESE Valérie
Mme LEROUX Cécile
Mme BACHELET Christelle

Personnes absentes

Mme GOURILLON
Mme PERRIN Valérie
Mme MONI Christelle

Ordre du jour

- 1/ Bilan Financier
- 2/ Présentation du nouveau bureau
- 3/ Forfaits de cantine
- 4/ Organisation des services des cantine
- 5/ Règlement intérieur de la cantine
- 6/ Manifestations
- 7/ Fonctionnement de la cantine

1/ Bilan Financier au 31/08/2010 (cf. Bilan de trésorerie ci-joint).

Le repas de grenouilles a rapporté: 2 169.89€

Résultat de fonctionnement: 937€

Au 31/08/2010 nous avons 3 921.21€

Pour la cantine, un repas coûte 3.87€ en 2009 contre 3.96€ en 2010.

Pour l'année dernière: le repas de CP était à 3.38 € (70€ d'économie à l'année pour les parents)

Le repas de maternelle était à 3.16€ (100.82€ d'économie à l'année pour les parents)

13 800 repas ont été distribués dans l'année.

Conclusion: Bon bilan Financier.

2/ Composition du nouveau bureau:

Président: Mr GAUTHIER Philippe

Vice-présidents: Mme PERRIN Sabrina

Mme LORIOT Emmanuelle

Trésorière : Mme GAY Florence

Trésorière adjointe: Mme RAISON Valérie

Suppléantes(cartons) : Mme FIDENCY Pascale

Mme BARBERET Delphine

Mme RAFFIN Laetitia

Secrétaire: Mme CHAMPION Laetitia

Secrétaire adjointe: Mme LOERSCH Cindy

Membres:

Mr FAUVEY Olivier

Mme AUGER Coralie

Mme CHABERT Sandrine

Mme LACROIX Nadine

Mme CAGNE Adeline

Mr CHAMPION Matthieu

Mr MOINE Ludovic

Mme NICOLAS Nathalie

Mme BICHON Muriel

Mme BOULET Séverine

Mme GRAPPE Isabelle

Mme MONI Christelle

3/ il y a actuellement 50 repas plein temps à Saillenard et 43 à Beaurepaire.

60 sont des forfaits à 48€, 33 des forfaits à 45€, ce qui équivaudrait à une rentrée d'argent de 43 650€ en forfait (subvention du conseil général en moins, soit -1 000€).

Sachant qu'il n'y a pas de subvention cette année, se pose le problème suivant:

Si nous voulons avoir 50 000€ (dépenses de l'année), il faut augmenter les forfaits

de: + 16% à partir du CP

+ 17% en maternelle

Soit + 7.96€ par forfait par mois.

Comment faire? Subvention des Mairies?

Mme le maire de Beaurepaire va voir lors du prochain conseil (21 Septembre) et propose de relancer le conseil général par le biais de Mr Michel Coulon.

Penser à demander au maire de Saillenard le même engagement financier.

De plus, la fédération, en Octobre sera en pourparler pour avoir une subvention.

Il a été décidé, à la majorité, d'augmenter les forfaits au mois de 2€ soit + 4% soit 14 centimes en plus par repas.

Les forfaits seront donc de : 50€ à partir du CP et de 47€ en maternelle.

Pour 1 jour, le repas est maintenu à 4.50€.

Pour 2 jours par semaine le forfait est de 27€.

Pour 3 jours par semaine le forfait est de 38€.

Pour les adultes, le repas sera de 7€.

Le forfait instituteurs est maintenu à 70€.

4/ A Saillenard, il y a 10 enfants en moins qui mangent à la cantine par rapport à l'année dernière. A Beaurepaire il y a beaucoup de petits qui mangent (43) alors qu'il n'y a qu'un seul service. A Saillenard, il y a 2 services.

Il apparaît que les 2 services de Saillenard doivent être conservés mais qu'il faudrait également 2 services à Beaurepaire pour aider entre autre les petits pour couper leur aliments et manger.

Une demande au SIVOS de Beaurepaire et Saillenard sera faite pour avoir une personne en plus le midi et avoir ainsi 2 services pour les 2 écoles.

Nous nous laissons jusqu'au 15 Octobre pour voir comment évolue l'organisation des repas.

Si 2 services sont nécessaires à Beaurepaire, il y aura un ajustement du règlement intérieur et une information au parent pour les changements d'horaires.

5/ Il a été demandé à Mme CAGNE, diététicienne, membre actif de la cantine, d'établir une trame de repas afin que les cantinières puissent établir leurs menus avec plus de cohérence. La date du 17 Septembre a été retenu pour que Mme CAGNE, un membre du bureau et les cantinières puissent faire cette dite trame.

Cette trame sera faite pour un mois et permettra aux cantinières de continuer à bénéficier des promotions et ainsi de minimiser les couts de revient de la cantine.

Ainsi un seul menu sera proposé pour les deux cantines. Correction à apporter à l'article 11 du règlement intérieur des années précédentes.

Un planning devra être établi afin qu'un roulement soit fait au sein du bureau pour établir les menus avec les cantinières.

La loi sur le bio devra se dérouler comme suit: 10% en 2010 et 15% en 2012. Mais actuellement, la loi n'est toujours pas passée.

Malgré cela, afin de ne pas être pris au dépourvu, il faut essayer de faire un peu de bio avant la fin de l'année.

Sachant qu'un comparatif a déjà été fait et qu'il ressort que le bio coute 2 fois plus cher que l'alimentation dite normale.

De plus, il serait bien de faire du bio et du local.

Pour le pique nique de fin d'année, il a été demandé si un tutorat des grands de Saillenard pourrait être organisé afin qu'il y ait un mélange de toutes les classes même durant le repas. Il a été demandé que les enseignants pensent à organiser des activités pédagogiques après le repas.

Il a été décidé que les piques niques seraient fait à Beaurepaire car grande cour ombragée qui s'y prête plus qu'à Saillenard. De plus, il n'y aura pas de frais de bus puisque les élèves de Saillenard viennent à pied.

Le repas de Noël quant a lui sera fait à Saillenard. Par contre là, il faudra un bus pour emmener les petits de Beaurepaire.

Il est demandé si lorsqu'il y a des piques nique, les enseignants ne pourraient pas récupérer l'argent et le donner à la cantine.

6/ Il est décidé de maintenir :

- **Pizzas** à emporter seront reconduits cette année. Mais changement de date, elle se fera le *Samedi 27 Novembre 2010* avec l'association des parents d'élèves. Manifestation qui sera ouverte aux deux communes. La mairesse de Beaurepaire propose de le mettre sur le site de la mairie comme cela l'information sera véhiculé par radio Bresse.

Le Samedi a été retenu car plus de temps pour confectionner les pizzas donc peut en faire en plus grand nombre.

- Couscous uniquement à emporter le *Samedi 26 Mars 2011*

- Le marché de Noël le *Samedi 11 Décembre 2010*

- La distribution des brioches le *Samedi 14 Mai 2011*

- La fête de Saillenard reste incontournable mais besoin de 25 personnes pour *Juillet 2010*.

Les bénévoles qui auront participé aux manifestations ne payeront pas leur repas.

7/ La cantinière de Saillenard demande si la semaine du goût sera reconduite. Les deux directeurs sont d'accord.

Il est demandé de réfléchir à son déroulement: la semaine du goût sera la semaine 41 (du 11 au 16 Octobre 2010).

Quoi faire? Besoin de volontaire. A faire sur plusieurs jours?

Lors de la réunion des parents d'élèves le 10 Septembre 2010 à 20h sera faite la présentation de la cantine afin d'éviter la multiplication des réunions.

La prochaine réunion du bureau sera le 17 Septembre 2010.